

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-DIEU
MRC DES BASQUES**

13 mars 2017

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi le 13 mars 2017, à laquelle étaient présents :

Monsieur Alain Bélanger

Mesdames Louiselle Rioux
Lise Rochon
Joselle Rioux

Messieurs Frédéric Bastille
Jean-Claude Caron

Était absent M. le conseiller Frédéric Leblond

Tous les conseillers (ères) formant quorum sous la présidence de M. Alain Bélanger, maire.

Était également présent à ladite assemblée M. Daniel Dufour, directeur général de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

Les membres du conseil présents confirment que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés dans les délais légaux. Le maire signale donc qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

2017-03-051

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Lise Rochon
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-052

**RÉSOLUTION - SIGNATAIRE AUTORISÉ - CONVENTION, TRANSACTION
ET QUITTANCE**

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur général;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Jean-Claude Caron
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil ratifie la signature du document intitulé « Convention, Transaction et quittance » par monsieur Alain Bélanger, maire, en date du 10 mars 2017, document établissant les termes et modalités de l'entente intervenue avec l'employé numéro 0332;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

2017-03-053

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Louiselle Rioux
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance soit levée. Il est 20h08.

Alain Bélanger,
Maire

Daniel Dufour,
Directeur général